Bulletin de santé du végétal
FRUITS ROUGES
Hauts-de-France

N° 6 Date :24 juin 2025

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation dans la région Hauts-de-France : celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

FRAISE

Conditions climatiques et bilan général: Les températures annoncées pour cette semaine sont élevées, avec quelques risques de précipitations par endroit.
La majorité des productions en plein champ sont terminées. Pour les productions en hors-sol, les ravageurs sont présents dans les parcelles (thrips, acariens, pucerons). La pression varie entre chaque exploitation, mais la forte présence de thrips sous certains abris fait de nombreux et conséquents dégâts.
Concernant les maladies, le risque oïdium est toujours présent sous abris.

Maladies / Bio agresseurs : Maintenir une vigilance !

Oïdium : présence observée sous abris, risque présent.
Acariens : populations toujours présentes, présence de toiles.
Pucerons : populations présentes, souvent par foyer.
Thrips: populations très fréquentes, nombreux dégâts par endroit.
Punaises: populations présentes sous certains abris.
Drosophila suzukii : individus présents en (très) faible nombre.

FRAISE

MALADIES

Oïdium

Situation sur le terrain

La pression oïdium est présente.
Des symptômes sont toujours observés en parcelles.
Tous les organes du fraisier sont touchés par cette maladie : fruits, feuilles et hampes florales (+ stolons si présence).

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

L'oïdium est favorisé par des conditions climatiques chaudes la journée et fraîches la nuit, et d'autant plus en présence de rosée matinale.

Maintenir une vigilance pour détecter les premières tâches et aérer les structures sans pour autant créer de courants d'air qui risqueraient de propager la maladie dans les abris.

Oïdium sur feuille (C BLANCKAERT CA59/62)

RAVAGEURS

Acariens

Situation sur le terrain

La présence d'acariens tétranyques tisserands est observée sur les parcelles visitées.
Certaines de ces parcelles touchées dépassent le seuil indicatif de risque et des toiles sont observées dans plusieurs serres.
Quelques cas de plants touchés par du tarsonème ont également été détectés.

Seuils indicatifs de risque

Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 formes mobiles d'acariens tétranyques tisserands par feuille, le risque est faible. Néanmoins, une surveillance régulière est conseillée, afin de suivre l'évolution des populations, d'autant plus en cas de conditions climatiques sèches et ensoleillées.

Pour les parcelles dépassant ce seuil, le risque est sérieux et une gestion de ce bioagresseur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

La gestion de la fraiseraie vis-à-vis de ce bioagresseur passe par la mise en place de mesures prophylactiques. Pour limiter la constitution de réservoirs, le maintien d'un environnement propre et exempt d'adventices, ainsi que l'élimination des débris végétaux dans les allées sont essentiels.

Dans les parcelles où de premiers acariens ont été observés, mais aussi en prévention, il est possible d'introduire des auxiliaires prédateurs sous abris.

Toiles d'acariens tétranyques sur feuille de fraisiers (C BLANCKAERT CA59/62)

Acariens tétranyques (adultes et œufs) (C BLANCKAERT CA59/62)

Pucerons

Situation sur le terrain

Des pucerons ont été observés dans les parcelles. Des dégâts (présence de miellat et de fumagine) sont observés. Leur présence n'est toutefois pas généralisée à l'ensemble des parcelles visitées et reste relativement modérée pour le moment.

Les auxiliaires sont présents. Des momies (pucerons morts parasités) et des prédateurs (coccinelles, syrphes, chrysopes …) ont été aperçus.

Miellat sur feuille (C BLANCKAERT CA59/62)

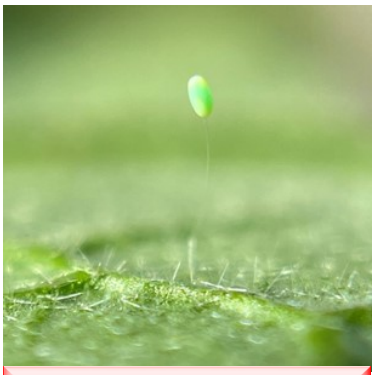

Œuf de chrysope (C BLANCKAERT CA59/62)

Nymphe de coccinelle (C BLANCKAERT CA59/62)

Seuils indicatifs de risque

Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 individus pour 10 feuilles, le risque est faible. Une surveillance régulière est alors conseillée, afin de suivre l'évolution des populations.

Pour les parcelles dépassant ce seuil, le risque est sérieux et une gestion de ce bioagresseur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

Les conditions climatiques chaudes sous abris sont favorables au développement de ce ravageur. Les pucerons aiment les conditions sèches.

La gestion de la fraiseraie vis-à-vis de ce bioagresseur passe par la mise en place de mesures prophylactiques. Ainsi, pour limiter la constitution de réservoirs, le maintien d'un environnement propre et exempt d'adventices, ainsi que l'élimination des débris végétaux dans les allées sont essentiels.

Dès l'apparition de quelques individus, des auxiliaires peuvent être introduits sous abri (parasitoïdes, larves de syrphes, larves de chrysopes).

Thrips

Situation sur le terrain

Des thrips et des fruits bronzés (dégâts) sont observés fréquemment en parcelles. La pression est actuellement très élevée.

Fruit rouge touché par des thrips (C BLANCKAERT CA59/62)

Fruit vert touché par des thrips (C BLANCKAERT CA59/62)

Seuil indicatif de risque

Pour ce ravageur, le seuil indicatif de risque est de 2 thrips par fleur. En dessous de ce seuil, le risque est faible et une surveillance régulière reste tout de même conseillée. Au-dessus de ce seuil, le risque est important et une gestion du ravageur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

Les conditions climatiques chaudes sous abris sont favorables au développement de ce ravageur. Il est donc important de suivre l'évolution des populations en installant des panneaux englués, et en réalisant des observations régulières, et ce, plus particulièrement dans les parcelles concernées historiquement.

Des auxiliaires (acariens prédateurs et punaise prédatrice) peuvent être introduits sous abri.

Punaises

Situation sur le terrain :

La présence de punaises est notée dans plusieurs secteurs.
Des dégâts sont observés dans les parcelles touchées.
La pression n'est pas généralisée.

Evaluation du risque et mesures prophylactiques :

Soyez vigilant quant à l'évolution des populations, et repérez :

- l'émergence des mues ou des jeunes larves (petites, vertes à jaunes-orangées qui se déplacent très vite) sur les fleurs et la face inférieure des feuilles.

- les premiers dégâts (déformation des fraises en « face de chat »).

Punaise
(C BLANCKAERT CA59/62)

Fruits touchés par des punaises
(C BLANCKAERT CA59/62)

Drosophila suzukii

Situation sur le terrain :

Quelques individus ont été détectés en parcelle.
Leur présence semble pour le moment assez faible.

Evaluation du risque et mesures prophylactiques :

Des conditions climatiques modérées (optimum aux alentours de 25°C) et humides sont favorables au développement de ce ravageur.

Il est nécessaire de porter une grande attention à tout ce qui favorise l'humidité dans les serres : en évitant les points d'eau stagnante, en maîtrisant l'irrigation, en aérant les cultures, et en taillant le feuillage.
Par ailleurs, il est impératif d'éliminer dès à présent l'ensemble des fruits non récoltés et de les évacuer en dehors du site de production, dans un bidon fermé hermétiquement.
Une récolte tous les deux jours est le meilleur moyen de limiter les dégâts.

Vous êtes producteur conseiller ou technicien en Hauts de France, vous observez régulièrement vos parcelles, rejoignez notre réseau d'observations FRAISES

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation dans la région Hauts-de-France : celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.
Directeur de la publication : Laurent DEGENNE- Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateur filière et rédacteur : Charlotte BLANCKAERT – Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais
Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Mise en page et diffusion : Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France